

Notes de lecture

Nouvelles questions féministes – « **Sexisme et racisme : le cas français** » (vol. 25, n° 1, 2006).
 et « **Sexisme, racisme et postcolonialisme** » (vol. 25, n° 3, 2006).

Sur un sujet très attendu, et trop longtemps ignoré, l'intersection entre sexisme et racisme, et les alternatives que le féminisme offre face à cette tension, la revue *Nouvelles questions féministes* nous propose une double livraison qui mêle enquêtes de terrain, traduction d'articles anglophones, analyse d'un contexte contemporain spécifique à la France – l'affaire du voile – mais aussi au Mexique avec les luttes des femmes indiennes au Chiapas, et approches théoriques liées au postcolonialisme. Ces deux numéros marquent un tournant, ou du moins un moment : c'est la première fois que cette revue historique du féminisme francophone pose directement la question de l'articulation entre sexisme et racisme, et des éventuelles œillères du féminisme, en particulier des mouvements français, face à cette question. Alors que le *black feminism*, le fémi-

nisme postcolonial ou encore les *ialodès* brésiliennes ont contribué depuis longtemps à radicalement transformer le paysage politique et militant d'autres mouvements féministes dans les contextes anglophone et hispanophone, ces questions n'ont été posées ouvertement en France que récemment par différents mouvements, comme celui des Féministes indigènes de la République. Ou faudrait-il plutôt dire qu'elles commencent seulement à être *entendues* et relayées dans la réflexion académique ? Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, le retard théorique et politique est grand, et on peut espérer que ces deux numéros de *Nouvelles questions féministes*, comme ceux des *Cahiers du Genre* (n° 39/2005 et hors-série 2006) contribueront à nourrir ce nouveau débat.

Le premier numéro de *Nouvelles questions féministes* se veut plus particulièrement consacré au « *cas français* », et le second à la question plus générale du postcolonialisme. Cependant, si effectivement trois articles concernent la France dans le premier numéro (celle de la période

coloniale et celle de la période actuelle), deux thématiques principales semblent parcourir les deux numéros, qu'il faut donc lire conjointement : celle du rôle instrumental que le colonisateur (et la colonisatrice), les savants et les politiques font jouer aux femmes musulmanes dans la construction d'une opposition et d'une domination de l'Occident sur l'Orient ; et celle du rôle spécifique des féministes dans la production de l'orientalisme et du racisme.

Le premier thème, celui d'une construction réciproque de l'Orient et de l'Occident, et de la place privilégiée qu'y jouent les femmes musulmanes, ouvre le premier numéro avec une traduction d'un article classique de Laura Nader. L'anthropologue nous rappelle que si, en suivant Edward Saïd, il convient de comprendre l'Orient comme une construction de l'Occident, une opération par laquelle en définissant l'Autre, l'Occident assure sa supériorité, « *la façon dont nous construisons l'image des femmes arabes est l'une des clés du contrôle de l'autre, et l'inverse est également vrai* » (p. 19). Autrement dit, il importe non seulement de déterminer le rôle joué par le genre dans l'orientalisme, mais aussi dans le discours qui lui fait pendant, celui de l'occidentalisme. Julia Clancy-Smith explore le même terrain, à partir du cas de la colonisation française en Algérie, et retrace ainsi le développement d'un intérêt spécifique pour les

femmes musulmanes chez le colonisateur français – et aussi chez une féministe telle qu'Hubertine Auclert – et le rôle de ce discours dans le débat sur la possibilité d'assimilation des musulmans à la culture et à la civilisation française. L'analyse de Clancy-Smith se place directement dans la lignée de celle de Saïd et de Nader quand, soulignant le rôle joué par exemple par le Général Daumas, posté en Algérie en 1835, dans l'invention d'un discours sur 'la' femme musulmane, elle note : « *Il a rendu explicite la relation triangulaire entre le savoir, la domination coloniale et la pénétration dans le monde caché des femmes indigènes, faisant ainsi de la femme arabe un objet de recherche distinct, digne d'un examen systématique.* » (p. 31).

Cette réflexion sur l'articulation entre genre et race et genre et colonialisme est poursuivie dans la deuxième livraison de la revue, en particulier avec la traduction de l'article – déjà classique bien que récent – de Leti Volpp « *Blaming Culture for Bad Behavior* », dans lequel la juriste analyse, à partir de jugements des cours américaines, la façon dont seuls les groupes minoritaires sont affublés d'une 'culture' qui les rendrait patriarcaux, et expliquerait les exactions que certains de leurs membres commettent à l'encontre des femmes, alors que seules des motivations individuelles sont mobilisées pour expliquer les mêmes exactions quand elles sont com-

mises par des membres du groupe majoritaire. À travers ces différents cas, Volpp nous mène du raisonnement juridique à ces pré-supposés racistes et sexistes, et pointe aussi la responsabilité des féministes du groupe majoritaire quand elles succombent, comme Susan Moller Okin, à cette tentation culturaliste. Enfin, Danielle Haase-Dubosc et Maneesha Lal proposent un retour sur les théories postcoloniales et leur croisement avec les études féministes, brossant à grands traits les développements des trente dernières années aussi bien dans les *subaltern studies* qu'au sein du *black feminism*, rappelant ainsi que le croisement de ces deux questions est loin d'être nouveau.

Tous ces articles sont caractérisés par une perspective ancrée dans la déconstruction, et la prise en compte de la façon dont opère l'intersection entre rapports de genre et rapports de race / colonisation. Les discours et la culture y sont les vecteurs principaux à partir desquels l'articulation entre genre et race est produite et imposée comme rapport de pouvoir. Cette perspective contraste avec l'option matérialiste souvent défendue dans la revue, et perceptible dans un autre texte du premier numéro, celui de Christine Delphy sur le faux dilemme de l'antisexisme et de l'antiracisme. Rassemblant ici sa réflexion issue en particulier des débats sur le voile de 2003-2004, Delphy pose clairement son refus

d'opposer les deux luttes, et rappelle les risques de l'instrumentalisation des campagnes féministes au profit de politiques racistes. Si elle insiste sur les prémisses racistes sur lesquelles repose l'idée que les femmes minoritaires seraient plus opprimées que les autres, et les effets de renforcement des rapports racistes qu'une politique basée sur cette idée véhicule, la solution politique et théorique qu'elle propose reste cependant à interroger. En effet, elle réaffirme, d'un côté, l'idée d'une oppression commune à toutes les femmes à laquelle il faudrait désormais ajouter l'idée d'un racisme qui opprimerait, de surcroît, certaines d'entre elles (p. 76-77) – et elle souligne aussi la nécessité du concept de patriarcat (et sa 'réalité' (p. 77) – et, d'un autre côté, elle propose comme solution théorique à la tension entre sexisme et racisme de « *décentrer le patriarcat* » (p. 79). Mais que veut dire « *rejeter l'idée même de centre* » dans la définition de l'oppression patriarcale ? Il semble que pour Delphy cela implique, à travers une inclusion totale des multiples, une nouvelle forme d'universalisme : « *Le mouvement féministe ne peut vivre que s'il devient réellement universel et prend en compte toutes les femmes, toutes leurs situations et toutes leurs révoltes.* » (p. 80). Le programme peut être séduisant mais ne fait-il pas l'impasse sur une conséquence importante à laquelle conduit une véritable prise en

compte des *autres* rapports de pouvoir que le genre, à savoir que les intérêts des femmes divergent et s'opposent en fonction justement de leur position de classe ou dans les rapports postcoloniaux ? Alors que l'émergence du *black feminism* et du féminisme postcolonial a abouti, dans la littérature anglophone, à questionner le sujet du féminisme et les possibilités d'alliances au-delà des divergences bien réelles, on peut s'étonner que Delphy conclut si rapidement en faveur d'un féminisme porteur d'une nouvelle forme d'universalisme.

La question des possibilités d'action féministe dans le contexte d'une prise en compte de l'intersection entre le genre et d'autres rapports de pouvoir traverse d'autres textes du dossier comme ceux de Leti Volpp, de Ghâiss Jasser ou la présentation par Cécilia Baeza du Collectif des féministes pour l'égalité. Cependant, si la question est posée, les deux numéros de *Nouvelles questions féministes* n'apportent pas de réponse claire, ni de programme théorique pour penser cet enjeu brûlant des mobilisations féministes contemporaines. C'est probablement dans la rubrique « Parcours », consacrée dans ces numéros à Houria Boutelja et Ferial Lalami, que l'on trouvera le plus de matière pour interroger la situation du féminisme français contemporain. Toutes deux sont en effet des féministes situées à des intersections différentes (en

particulier en termes de génération) et nous livrent ici les stratégies politiques auxquelles leur identité, au croisement de plusieurs rapports de pouvoir, les a conduites. Leurs contributions nous ouvrent à une politique pragmatique et contextualisée qui demande d'accepter, loin des certitudes universelles, un « *féminisme paradoxal* », pour reprendre l'heureuse formule d'Houria Boutelja. Finalement, si ces deux numéros viennent fort à propos pour commencer à combler le « *retard français* » dans la réflexion et la pratique de l'intersectionnalité, on peut néanmoins regretter qu'aucun article ne s'attelle clairement à expliquer les causes de cet ajournement propre au contexte français. Or, il semble crucial, pour pouvoir effectivement nouer de nouvelles alliances et renouveler notre arsenal théorique, de comprendre comment nous en sommes arrivées là.

Éléonore Lépinard
Sociologue
ISP/ENS-Cachan

Elsa Dorlin, Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Hélène Rouch (eds) – *Le corps, entre sexe et genre*

(2005). Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme », 165 p.

Comme annoncé en introduction, l'ouvrage réunit des textes majoritairement issus d'une journée d'étude tenue en 2004, faisant suite à trois années d'un séminaire interdisciplinaire sur le thème

« Genre et science ». Il s'adresse à des lecteurs et lectrices averti(e)s, qui connaissent les classiques du genre comme les théories et débats plus récents. En effet, les auteurs – cinq philosophes, une historienne des sciences, une sociologue et une biologiste – se donnent pour ambition de questionner les limites et les apories théoriques et politiques des analyses féministes qui ont contribué à dénaturer les rapports de pouvoir entre hommes et femmes d'abord, puis le sexe biologique lui-même. Leur propos s'ouvre sur le constat que la dénaturalisation du sexe, opérée par les études féministes dans les années 1980 et 1990, s'est traduite par une abstraction de plus en plus grande des théories sur la matérialité du corps, voire par un déni de ce dernier. Pour autant, le corps – racisé, sexué, violenté, transformé par la chirurgie – est omniprésent dans notre 'réalité', même si cette 'réalité' est 'construite' tant socialement que, de fait, scientifiquement (Puig de la Bellacasa, p. 20). Dès lors, il apparaît nécessaire de 'rechercher' ce « *corps perdu – entre sexe et genre* » (Kraus, p. 39), et de « *revenir [...] sur la question de la matérialité du corps [...]* » (p. 9). Il s'agit « *non pas [de] sortir du dilemme naturel/construit, mais d'y reconnaître et d'y travailler les tensions et les contradictions, avec l'espoir d'en faire surgir des dynamiques à même de venir à bout de quelques-unes de nos impasses théoriques et politiques* » (Rouch, Dorlin,

Fougeyrollas-Schwebel, p. 12).

Pour ce faire, l'épistémologie offre un point de départ pertinent : Maria Puig de la Bellacasa rappelle les questionnements et les analyses propres aux études féministes des sciences et Beatriz Preciado revient sur l'origine du concept de genre et son utilisation par la biologie, la médecine et la psychologie psychiatrique, en lien avec l'intersexualité (ou encore, selon la médecine des années 1940 aux États-Unis, l'indétermination sexuelle). Ces deux articles soulignent la nécessité de penser les corps à la fois comme réels et construits. Ils invitent fortement à poursuivre le dialogue « *à partir d'intérêts féministes communs* » pour échapper à l'enfermement de la réflexion sur le genre dans les oppositions entre constructivisme et réalisme, nature et culture, représentations et pratiques. Selon Maria Puig de la Bellacasa, plutôt que de se cristalliser sur l'un des deux pôles du débat scientifique entre objectivisme et relativisme, une voie possible pourrait être celle du 'savoir situé', *stand point theory*, positionnement développé en France par Christine Delphy en particulier.

Outre les frontières disciplinaires, les frontières spatiales et temporelles de la réflexion sur le genre éclatent aussi. Elsa Dorlin, en nous plongeant dans l'histoire coloniale, démontre comment la notion de 'féminité' s'est développée à l'époque moderne, pour produire socialement des femmes

occidentales blanches distinctes des esclaves noires. Elle nous fait avancer en France sur une conception du genre ne pouvant se passer, on le savait, de la classe, mais aussi dorénavant, d'une compréhension de la 'race' (impulsée par le *black feminism* des années 1970 aux États-Unis). Rutvica Andrijasevic actualise cette internationalité de la construction du genre face à l'Étranger/l'Étrangère, en y intégrant l'histoire de l'Europe soviétique. Elle montre comment les organisations internationales, sous couvert de lutte contre le trafic des femmes – en Europe de l'Est –, instrumentalisent l'image de leur corps et reproduisent un stéréotype de passivité féminine, victime et enjointe à la claustration privée-nationale.

De l'ensemble des textes, se dégage un appel aux scientifiques féministes à rester vigilantes face à la production discursive de la biologie et de la médecine et de son cadre politique de genre – de même que face à tout discours dominant. Maria Puig de la Bellacasa, Hélène Rouch, Beatriz Preciado et Ilana Löwy, toujours en s'associant aux travaux des scientifiques féministes américaines, mettent en garde contre l'utilisation de la 'science' pour une hétéro-normalisation sociale ; et de façon concomitante, contre l'aveuglement scientifique face à des 'faits' qui ne peuvent pas être conçus par le cadre hétéronormé.

L'ouvrage questionne également le bi-repère du masculin/féminin,

complexifiant encore la notion d'identité. Cynthia Kraus rappelle que « *le sexe nu* », ou encore « *la différence* » entre le biologique masculin et le biologique féminin, demeure, comme un grain de sable coincé dans le rouage d'une analyse et d'une nouvelle conception de l'humanité, un reliquat de la déconstruction du sexe par le genre, qu'elle appelle un « *pas rien du genre* ». Et cette différence est produite, et reproduite, au besoin, comme l'analyse Beatriz Preciado. Mais Elsa Dorlin fait émerger ce qu'elle appelle des « *catégories mutantes* », les prostituées, les esclaves noires par exemple qui, historico-socialement, ne sont pas reconnues comme 'féminines' ni 'masculines'.

Hélène Rouch et Ilana Löwy, quant à elles, font l'état des lieux des nouvelles découvertes en biologie médicale sur les corps de femmes « *en gestation* » qui interrogent les notions d'identité et d'altérité, de 'mêmeté' et d'étrangeté. Cet angle d'approche de la 'maternité', non habituel pour les féministes, met en exergue un échange cellulaire réciproque opéré entre le corps maternel et l'embryon. Les deux corps sont alors porteurs de cellules au marquage identitaire varié : au moins deux – 'soi' et 'non-soi' –, mais beaucoup plus si l'on tient compte des échanges ayant eu lieu lors des générations précédentes. Ceci infirme les théories sur l'unicité génétique et identitaire des individus (le 'soi' – le corps étant donc

porteur de cellules identitaires de ‘non-soi’), et la bicatégorisation masculin/féminin (puisque ce ‘non-soi’ peut être masculin ou féminin à l’intérieur d’un même corps). De fait, nous sommes obligés de réviser notre conception des ‘liens du sang’, et de l’hérédité, ‘ouverte’ et ‘non déterministe’ (Löwy, p. 138).

L’approche biogico-médicale des deux auteures rappelle la souffrance et la mort possible du ‘corps chimère’ de la mère, dans ce ‘réel’ de la gestation et de l’accouchement. Comme les autres auteures de l’ouvrage, il s’agit d’étudier le corps, d’en revenir à la ‘nature’, mais en déconstruisant sa ‘naturalisation’ à des fins politiques (sexistes, classistes, racistes), et en interrogeant ses possibles. Certes, la gestation et l’accouchement sont ‘naturels’. Mais le corps de la mère est loin de rester ‘passif’. Son acceptation, par exemple, du corps étranger qu’est l’embryon, n’est toujours pas expliquée. Et s’il accepte, il refuse aussi. La médecine a même plutôt révélé, explique Ilana Löwy, que de nombreuses maladies développées par les mères pouvaient être en lien avec la présence ‘étrangère’ d’un fœtus « *en leur sein* ». Hélène Rouch révèle que « [d]es anticorps anti-paternels sont présents chez 10 % des femmes primipares et 30 % des femmes multipares » (p. 115). Un corps de femme fabrique donc des anticorps spécialement dirigés contre un corps – ici, masculin, intrusif. Et il

semblerait même que plus le corps de la mère se ‘protège’ contre les cellules paternelles, plus il est à même de les accepter lorsqu’elles se trouvent sur l’embryon. Force est d’avouer que nous sommes très tentées ici de renverser les perspectives, et d’utiliser ces découvertes à des fins politiques féministes : suffirait-il que les ‘corps des femmes’ s’arment mieux contre ceux des hommes pour pouvoir les accepter ? Mais nous sommes encore ici à reproduire ‘de la différence’...

En produisant elles-mêmes leur propre discours, les féministes se réapproprient La Science, mais aussi, de fait, Le Politique. Elles concentrent ici leur attention sur une ‘certaine réalité’, essentiellement un corps qui souffre : corps violenté, prostitué, exploité ; corps médicalement ou socialement changé/normé (affectation d’‘un’ sexe dans l’intersexualité, la transsexualité, etc.) ; corps nié (Noires) ou enfermé et normé (Blanches racistes) ; corps affecté par des cellules ‘étrangères’, etc.

Puisque, pour l’heure, l’humanité reste encore concentrée sur ce « *pas rien de la différence sexuelle* », puisqu’on est loin, semble-t-il, de pouvoir se détacher de ces normes hiérarchisantes (ce à quoi appellent pourtant des féministes comme Judith Butler et Christine Delphy), et que beaucoup de mécaniques biologiques restent encore à expliquer, on a alors envie de déplacer ‘l’objet d’étude’, cette fameuse ‘réalité’ :

et si on s'intéressait au corps-plaisir, au corps-jouissance ? Et nous sommes optimistes, comme Maria Puig de la Bellacasa (p. 36) : « *Ce n'est que dans des discussions abstraites que ces corps et significations peuvent être coincés entre réalité et pur récit ou pure construction sociale. Dans les pratiques, ils sont à la fois réels et fabriqués, refabriqués et récalcitrants, contraignants, oppresseurs et opprimés, mais porteurs aussi de possibles.* »

Agathe Gestin

Doctorante en sociologie au CEMS-EHESS

et Anna Jarry-Omarova

Doctorante en sociologie au CEMS-EHESS

ATER au CEDREF, Université Paris 7

Catherine Achin *et al.* – *Sexes, genre et politique*

(2007). Paris, Economica « Études politiques », 184 p.

Mai 2007 : une femme est présente pour la première fois au second tour des élections présidentielles. Le parcours de Ségolène Royal, qu'il ait pu irriter ou susciter l'admiration, n'est pas sans interroger. La candidate socialiste a revendiqué son identité de genre et son statut de mère pour poser les bases d'une 'autre politique', reprenant ainsi un argumentaire utilisé par un certain nombre de femmes politiques lors du débat sur la parité. Sept ans après l'adoption de la loi, la défaite et les attaques dont elle fut la victime dans son propre camp – non exempt de tout machisme – ainsi que le traitement médiatique au-

tour de sa personne et de son physique, ne montrent-ils pas finalement les limites de la parité sur les transformations attendues en matière de culture politique ? Force est de constater, en effet, avec les auteurs de l'ouvrage – lequel ne porte pas spécifiquement sur la candidature de Ségolène Royal – que la parité n'a pas entraîné de révolution ; la force des mécanismes d'assimilation et de conformisme du système et des pratiques politiques est importante. Les conclusions, aussi pessimistes soient-elles, sont l'aboutissement d'une enquête, « L'invention de l'élue », financée par le ministère de la Recherche, et menée pendant cinq ans, depuis les élections municipales de 2001, par une équipe de quinze chercheurs (principalement des politologues et des sociologues) : huit sites ont été étudiés ; cent cinquante entretiens ont été réalisés avec des hommes et des femmes politiques ; trois questionnaires administrés (auprès des adjoints municipaux des communes de plus de 3 500 habitants en région PACA, des élus de structures intercommunales et des élues dans les conseils municipaux en Gironde).

Il ne s'agit assurément pas de l'énième ouvrage sur les femmes en politique. Certes, la littérature est foisonnante (particulièrement anglo-saxonne) sur les obstacles à l'entrée des femmes dans la sphère politique ; mais tout l'intérêt du propos est de se situer au cœur de la pratique du pouvoir, depuis

l'investiture d'un parti jusqu'à l'exercice du mandat lui-même. Le livre est ainsi construit autour du parcours de l'homme ou la femme politique, à savoir de l'investiture (chapitre 1) à l'exercice du mandat (chapitre 3) en passant par la campagne électorale elle-même (chapitre 2). Quant au dernier chapitre, il recense en quelque sorte les stratégies de résistance des hommes. Le questionnement qui sous-tend l'analyse est double :

- comment le genre peut-il modifier la politique ? : être femme est-il considéré comme une ressource ou un stigmate ? Dans quelle mesure la 'féminisation' transforme-t-elle les pratiques politiques ?
- quelle est l'action de la politique sur les rapports de genre ? : « *les règles du jeu politique imposent-elles des comportements identiques aux acteurs politiques quel que soit leur sexe ?* » (p. 16).

Le travail d'analyse porte principalement sur les premières élections concernées par la loi, à savoir les élections municipales de 2001, qui ont permis de doubler le nombre de femmes élues et l'existence d'assemblées avec quasiment autant de femmes que d'hommes. Constituer des listes paritaires n'a pas représenté, semble-t-il, un véritable obstacle pour les partis politiques. En outre, on constate un 'effet genre' dans la manière dont les listes ont été élaborées, la parité ayant créé les conditions d'une objectivation accrue des règles de constitution

(p. 20). La mise en œuvre de la loi a, de fait, bouleversé le système des rétributions. Les militants hommes pouvaient, sans aucun doute, apparaître comme les perdants de cette nouvelle configuration mais, plus surprenant, les militantes anciennes des partis – qui ont pu se mobiliser pour la parité – n'ont pas, elles non plus, été récompensées par des postes. Place a été faite à un certain renouveau politique avec une large représentation de femmes jeunes, venant du monde associatif, voire issues de l'immigration. Les partis ont recherché des candidates dont le profil pouvait correspondre à une partie de l'électorat. L'objectif visé était d'établir une liste qui soit une 'représentation miroir' des différentes catégories d'électeurs : l'immigrée, la mère, la notable, l'associative. Ont donc été privilégiés les attributs personnels des candidates plutôt que leur insertion dans des réseaux, ce qui a entraîné, selon l'expression des auteurs, la disparition des listes « *redistributives* » au profit de listes « *marketing* ».

Toutefois, la parité ne dissout pas les réseaux transactionnels et les jeux de rétributions, comme on pourrait le croire en apparence, mais « *elle en transforme simplement les temporalités et en déplace les lieux* » (p. 34). Des militants hommes se sont vus 'consolés' d'une place en position éligible sur une liste par un poste de directeur de cabinet du maire, de responsable d'une fédération

locale du parti, etc. Nous pourrions ajouter que d'autres rétributions ont également pu se faire au sein des élections cantonales et de l'intercommunalité, non touchées par la loi. Rappelons qu'un député socialiste et un député RPR s'étaient ainsi alliés pour proposer conjointement une loi votée, le 7 décembre 2000, sur le reclassement des conseillers municipaux dans les trois plus grandes villes de France : Paris, Marseille et Lyon. Mais les résistances masculines au niveau de l'investiture peuvent agir directement sur la constitution des listes pour d'autres élections. Par exemple, lors des élections sénatoriales de novembre 2001, les listes se sont multipliées et des scissions ont eu lieu dans l'objectif d'assurer des postes éligibles aux hommes. Les solidarités partisanes ont été mises à mal pour leur sauvegarder des postes. Quant aux élections au scrutin uninominal, la croyance en laquelle les femmes font perdre semble demeurée vivace. Pour les législatives de 2002, les femmes se sont ainsi majoritairement retrouvées candidates dans des circonscriptions perdues d'avance.

Pour celles qui ont été élues, dans quelle mesure ont-elles fait de la politique autrement ? Lors du débat qui a mobilisé l'attention des médias à la fin des années 1990, certaines partisanes de la parité, majoritairement les femmes politiques elles-mêmes, ont voulu souligner les attentes en termes de transformation de la politique.

Discours auquel les électeurs, comme de nombreux sondages l'ont montré, n'ont pas été insensibles. Élisabeth Guigou, alors ministre de la Justice et qui a porté la loi devant le Parlement, n'a-t-elle pas commencé son discours en parlant d'un autre regard sur la société ? Aussi, comment s'étonner que certaines femmes politiques jouent sur les stéréotypes sexués pour s'en servir comme ressource ? Selon les auteurs, ce registre a principalement été mobilisé par des femmes qui avaient peu d'expérience politique mais qui étaient alors confrontées à des injonctions contradictoires : « *Soit elles mettent en avant des qualités réputées féminines et encourent alors le risque de la stigmatisation, voire de l'exclusion, soit elles gommant dans leur présentation d'elles-mêmes ces mêmes qualités et s'interdisent par là même d'user de ressources rares* » (p. 76). De fait, une fois l'élection passée, les maires ont eu tendance à rétrograder les femmes élues au profit de certains hommes. Catherine Achin et Marion Paoletti parlent de double retournement – de « *salto* » : peu dotées de capitaux politiques, les élues se retrouvent dans des positions dominées dans les conseils municipaux, sur des dossiers non valorisants et à des postes ne facilitant pas une carrière politique nationale. Ce constat mériterait d'être quelque peu temporisé en rappelant qu'au sortir des élections municipales de mars 2001, l'Observatoire de la

parité avait noté que les femmes constituaient près de 40 % des adjoints au maire – poste particulièrement stratégique – dans 36 villes de plus de 100 000 habitants. Il eût peut-être été utile de comparer plus finement moyennes et grandes villes. Quoi qu'il en soit, l'analyse d'une assemblée paritaire, à savoir le Conseil régional d'Île-de-France, corrobore le propos. Peu de femmes ont demandé des secteurs masculins ou bien elles ont été affectées à des secteurs très spécialisés. En conséquence, elles interviennent moins sur les problèmes de politique générale en assemblée plénière et ont, dès lors, moins de chance de progresser politiquement. Les changements attendus par l'apport des femmes ont d'autant moins eu lieu qu'une normalisation des pratiques politiques semble s'être opérée. Les députées élues en 2002 sont davantage en situation de cumul des mandats que sous les précédentes législatures. En outre, le rapport au pouvoir ne diffère pas selon le genre. Les entretiens réalisés laissent transparaître des rivalités entre les anciennes et nouvelles femmes politiques ainsi qu'une absence flagrante de solidarité.

Au bout du compte, c'est une inertie des comportements qui est constatée et qui continue, en premier lieu, à faire des femmes des êtres sous dépendance. L'analyse des professions de foi lors des élections législatives à Paris révèle que les candidates se réfèrent

d'avantage que les hommes à un parrainage politique. De surcroît, le poids des représentations et des obstacles traditionnels reste fort. La majorité des femmes continuent à solliciter l'assentiment de leur famille avant de se lancer en politique et pour celles qui l'obtiennent, les difficultés de 'conciliation' sont très fortes. Certaines élues municipales ont même choisi de démissionner. Les coûts sociaux de l'engagement demeurent plus élevés pour les femmes. Entrées en politique, elles sont sans cesse ramenées à leur statut de mères et d'épouses, notamment par les médias qui le leur rappellent régulièrement. Depuis 2004, ces derniers semblaient cependant moins s'intéresser aux femmes politiques. Néanmoins, un phénomène s'est renforcé, à savoir une couverture médiatique étendue aux épouses. Un véritable rôle de collaboratrice est ainsi mis en scène depuis 2002. Il demeure peut-être ici insuffisamment questionné. On pourrait, en effet, y voir un contournement symbolique de la loi, les femmes réapparaissent sur la scène politique en tant qu'accompagnatrices mais également actrices par l'influence qu'on leur suppose sur leurs époux. L'idée de couple en politique tendrait ainsi à s'imposer.

Cet ouvrage, qui fera référence sur les femmes en politique, met en lumière l'instrumentalisation de la parité, facilitée par des commissions féminines peu puissantes et non autonomes au sein des partis

(à la différence des commissions 'jeunes'). Il permet de mieux comprendre pourquoi Ségolène Royal a pu incarner, selon Catherine Achin, « *la reproduction dans la révolution* » (p. 165) et à quel point il peut paraître illusoire de faire appel à une femme pour réenchâter la politique. Mais si le bilan de la loi est, au bout du compte, très critique, il n'en demeure pas moins que la représentation des femmes dans un certain nombre d'assemblées a significativement progressé. Et n'est-ce pas finalement le seul objectif qu'il était raisonnable d'assigner à la loi ?

Sandrine Dauphin

Politologue
GTM (CNRS, universités Paris 8 et Paris 10)

Éléonore Lépinard – *L'introuvable égalité. La parité, les féministes et la République*

(2007). Paris, Presses de Sciences Po « Fait politique », 293 p.

De la fin des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, les débats internationaux puis européens et français sur la parité incarnent la profondeur et la portée du questionnement du politique par le genre. Ils ont en particulier contribué à dénoncer l'invisibilité du genre dans la théorie politique, et à analyser ses enjeux et ses conséquences sur la pratique démocratique.

C'est dans cette perspective que les *gender studies* lancent un défi aux sciences humaines et sociales en interrogeant les fondements conceptuels de la citoyenneté et

leurs extensions historiques. Ils démontrent, en effet, que l'exclusion des femmes de la démocratie n'est pas une contradiction à l'esprit démocratique, mais est au contraire un de ses fondements. Au-delà de leur pluralité, ils déclinent une préoccupation commune : déconstruire le clivage public-privé en sexualisant le politique ou en politisant le privé. Ils permettent ainsi de prendre conscience des limites des cadres de la pensée politique et de la nécessité de les dépasser.

Dans sa thèse de doctorat en sociologie intitulée *L'égalité introuvable. Stratégies de légitimation et mise en œuvre de la parité politique en France*, soutenue à l'École des hautes études en sciences sociales en 2004, Éléonore Lépinard analyse les débats, au sein du féminisme et dans l'espace public, qui ont abouti à l'adoption de la législation paritaire. L'ouvrage *L'introuvable égalité. La parité, les féministes et la République*, publié début 2007, a été effectué à partir de ce travail de recherche doctorale. Croisant la science politique, les études sur le genre et la sociologie du droit, l'auteure interroge les facteurs ayant transformé la revendication paritaire, initiée au niveau international et européen, en instrument de politique publique réapproprié par un espace public français où la légitimité institutionnelle et médiatique a été acquise au prix de la subversion de l'objectif initial. Sa traduction juridique et

électorale témoigne, en effet, du décalage entre une justification idéologique par une nouvelle conception de l'égalité démocratique pensant les différences dans l'égalité, et la persistance de l'exclusion des femmes du pouvoir.

La spécificité de cette démarche ne réside pas dans l'originalité du sujet, déjà largement étudié, de la généalogie de la parité, entendue à la fois comme une revendication internationale et une exception juridique française, mais dans l'éclairage à travers lequel elle a été abordée. En effet, si l'invocation des nouvelles normes internationales dans la rhétorique de justification du recours à l'action positive sur la scène française a été soulignée par de nombreux auteurs, cet ouvrage analyse de manière fine les ressorts du mythe de la parité comme exception française. En adoptant cet éclairage cognitif, elle fait une synthèse critique des travaux universitaires et institutionnels abordant la genèse de la revendication paritaire et l'évaluation de la politique publique qui en a découlé.

Dans l'article publié, en 2004, dans la *Revue française de science politique*, Laure Bereni et Éléonore Lépinard¹ analysaient les stratégies de légitimation de la parité à partir du corpus hétérogène des rhétoriques des pro et

anti-paritaires afin d'éclairer la traduction institutionnelle de cette revendication. La modification constitutionnelle de 1999 et la promulgation de la loi du 6 juin 2000 « *tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives* » sont ainsi abordées comme relevant d'une exception française dans les stratégies de légitimation. « *Le coup de force argumentatif des partisans de la parité a consisté à ancrer leur revendication de représentation-reflet dans le cadre même de l'universalisme républicain, en la présentant comme la conséquence logique de la singulière universalité qui est celle de la différence des sexes.* »² Éléonore Lépinard argumente cette thèse dans *L'introuvable égalité*. En effet, son propos est de répondre à la question suivante : comment s'est opéré le transfert d'une élaboration normative internationale, marquée par le recours aux mesures de discrimination positive, à l'énonciation d'une revendication nationale, se réappropriant l'héritage politique de 'l'universalisme républicain' ?

Le lien effectué entre le contexte global d'émergence de la revendication paritaire et son ancrage 'local' dans une nouvelle vague contestée du féminisme français lui permet de donner une réponse nuancée en examinant à la fois les contraintes et les opportunités de la réforme paritaire. Il

¹ « Les stratégies de légitimation de la parité en France », *Revue française de science politique*, 2004, vol. 54, n° 1.

² *Ibid.*, p. 83.

s'agit de comprendre les spécificités réelles et supposées des lois dites sur la parité. Pour cela, elle se concentre sur la genèse internationale et européenne de cette idée, des prises de positions des militantes féministes, des intellectuels et des parlementaires, afin de donner du sens aux limites de son application légale en France. À travers l'analyse de la complexité de la fabrique de cette réforme française, elle montre comment la revendication paritaire, prise dans la tension entre particularisme et universalisme, entre reconnaissance des groupes et représentation des individus, a tenté, sans y parvenir, de transformer le modèle républicain.

Venons-en au titre de cet ouvrage : en quoi la parité, entendue à la fois comme une revendication féministe et une discrimination positive, illustre-t-elle la dimension introuvable de l'égalité dans la République française ?

En analysant les termes qui, au niveau international, européen et français, ont successivement été utilisés pour définir et légitimer la parité, cet ouvrage défend la thèse d'un glissement conceptuel à l'origine d'une subversion des objectifs initiaux. Précisons que l'idée de parité, en proposant une nouvelle conception de l'égalité démocratique, faisait de l'exclusion fondatrice des femmes le révélateur de l'incapacité de la République à penser les différent(e)s dans l'égalité. Portée par une stratégie médiatique et

politique, sa traduction électorale interroge « *les moyens qui lui ont été dévolus par la réforme législative, mais aussi [...] le lien entre les objectifs imputés à la revendication par ses promotrices et les stratégies qu'elles ont mises en œuvre pour mener à bien leur lutte dans un contexte social, politique et discursif contraignant* » (p. 247).

Son retour critique sur la stratégie paritaire a pour but d'apprécier le coût politique payé pour la mise en conformité de la parité avec les valeurs énoncées au nom de la République. En affirmant que la parité permettra de dépasser l'hypocrisie d'un universalisme républicain masculin et d'atteindre une égalité supérieure, les féministes françaises paritaires ont mobilisé et nationalisé un argumentaire élaboré au sein du Conseil de l'Europe. Les paritaires proposent en cela une nouvelle lecture du principe d'égalité citoyenne et justifient un statut juridique à part au nom d'un système politique véritablement démocratique qui réduirait l'écart entre les droits formels et les faits en représentant politiquement la dualité sexuée de l'humanité. L'ambivalence idéologique et le coût politique ne proviennent-ils pas alors de la justification du recours à des mesures de discrimination positive pour les femmes, ces exclues du pouvoir politique différentes des autres différents ?

« *Les arguments de nature anthropologique avancés pour légitimer l'exception paritaire et fai-*

sant de la différence des sexes une différence ontologique nécessaire à la reproduction sexuée de l'humanité ont [...] posé] le primat du sexe sur les autres différences sociales. » (p. 258-259). Éléonore Lépinard formule deux critiques principales à l'encontre de cet « essentialisme stratégique » adopté dans la rhétorique paritaire pour court-circuiter les réticences à l'encontre des « dangers du communautarisme ». La première est qu'elle opère une essentialisation du « groupe des femmes » pensé comme homogène alors qu'il est marqué par une diversité socio-économique, culturelle, ethnique, d'âge ou d'orientation sexuelle. La seconde critique adressée au débat paritaire est qu'il n'a pas permis de poser la question de l'entrée d'autres groupes sous-représentés dans les institutions républicaines.

Au-delà de leur pluralité et d'exception notable, les arguments juridico-philosophiques des 'pro-paritaires' avaient en effet pour point commun de participer à une stratégie isolant féminisme et multiculturalisme, égalité des chances entre les sexes et diversité. Ainsi, si cette rhétorique a eu pour mérite de contrer certaines oppositions émises par la classe politique au nom de la doctrine républicaine française, elle a eu pour effet pervers de délégitimer une critique plus poussée de l'instrumentalisation de la tradition républicaine à des fins d'opposition aux politiques de l'identité.

Cet ouvrage a le mérite d'analyser sans complaisance les défis posés au modèle républicain par l'inclusion des femmes au nom d'une égalité qui ne soit pas de l'ordre du privilège.

Il se termine par une invitation à ce que « la parité débouche finalement sur la question des modalités d'une transformation éventuelle du système représentatif. En effet, la demande paritaire pose la question du caractère juste de la représentation démocratique. Elle traduit une volonté de changer les règles de la représentation en y ajoutant une dimension de présence. Si la réforme n'a pas encore porté ses fruits, elle ouvre néanmoins la voie à une réflexion sur la capacité à inclure les groupes définis comme différents dans le système représentatif français » (p. 269).

Réjane Sénac-Slawinski

Chargée de recherche CNRS
Centre Maurice Halbwachs
(EHESS – ENS), équipe ERIS

Henri Eckert et Sylvia Faure (eds) – Les jeunes et l'agencement des sexes

(2007). Paris, La Dispute « Le genre du monde », 256 p.

L'ouvrage coordonné par Henri Eckert et Sylvia Faure s'intéresse aux modes de coexistence sexuée des jeunes générations. Les différents auteurs réunis interrogent un certain nombre de rituels de la vie quotidienne en se focalisant sur l'arbitraire social qui divise le monde selon l'opposition masculin-féminin. L'ensemble des textes

questionne la confrontation des jeunes avec les clivages et les stéréotypes de sexe en privilégiant les relations qu'ils et elles entretiennent avec leurs milieux de vie, dans la famille, dans les pratiques ludiques et sportives, sur les lieux de travail, avec les différentes institutions auxquelles ils sont confrontés, ou encore dans l'entre-soi des rapports entre pairs. Les configurations prises en compte dans les différents textes sont très variées. Les contributions multiplient les contextes de socialisation et rappellent aussi, au moins en creux, que la jeunesse ne constitue pas une catégorie sociale homogène.

Le livre comprend, outre l'introduction et la conclusion des coordinateurs qui contribuent fortement à la cohérence de l'ensemble, onze chapitres écrits par des chercheurs et chercheuses confirmé(e)s ou de jeunes doctorant(e)s ou docteur(e)s qui tous s'appuient sur des matériaux empiriques permettant de comparer les représentations et les pratiques effectives des garçons à celles des filles. La moitié des textes privilégie la sociabilité à dimension ludique entre pairs, mais l'ouvrage n'évacue pas pour autant d'autres interactions, notamment celles qui mettent les jeunes, garçons et filles, aux prises avec d'autres milieux, institutions ou classes d'âges. Une grande variété de pratiques et de rapports font ici l'objet d'investigations documentées : pratiques de danse, pratiques sportives, pratiques de

'chat' sur Internet, réception des lectures du *Seigneur des anneaux*, mais aussi rapports à la famille, rapports au corps, rapports des jeunes délinquants avec les institutions socioéducatives ou rapports au travail. Ainsi, l'une des contributions souligne la difficile coexistence des hommes et des femmes sur les chaînes de montage automobile, où les femmes continuent à être confrontées à différentes manifestations du virilisme. Et un autre texte s'intéresse à l'entrée coûteuse, contradictoire, mais parfois payante, des femmes dans des métiers considérés comme 'masculins'.

Dans une perspective dynamique, les auteurs s'efforcent de déterminer dans quelle mesure se perpétuent, au sein des nouvelles générations, les stéréotypes sociaux de sexe et avec quelle intensité, dans quelle mesure aussi, de nouvelles pratiques de mixité déplaçant les clivages standard sont en train ou non d'émerger. Comment, par exemple, les garçons sont tenus de répondre aux injonctions de 'genre' leur demandant de faire preuve de force physique ou d'affirmation de soi ou, à l'opposé, comment il est demandé aux filles de porter attention à l'esthétique des choses et des corps, de se montrer dociles ou de faire preuve de retenue. Comment les filles, des catégories moyennes et supérieures notamment, s'engagent dans des pratiques anorexiques qui « *s'inscrivent aussi dans certains cas dans une vision du capital*

corporel comme capital distinctif total, tendancielleme nt féminine » (M. Darmon, p. 111) — ces pratiques articulent rapports de génération, de sexe et de classe. Comment (et dans quelle mesure) la croyance en l'infériorité des femmes continue à être diffusée dans les nouvelles générations : assignation des filles aux espaces privés et à la procréation, et celle des garçons à la vie publique, à la virilité et à la force. Comment à l'opposé, par exemple, les pratiques de 'chat' sur Internet permettent aux adolescents d'expérimenter les comportements langagiers les plus crus assignés au genre ou le travestissement en individu de l'autre sexe, tout en ne prenant guère de risque et en ne mettant pas davantage en péril l'ordre sexué. Ou bien comment dans la société contemporaine les situations de mixité vécue favorisent au moins la vie commune des jeunes filles et des jeunes gens et peuvent de ce fait contribuer, au moins à la marge, « à faire dérailler le train-train des préjugés sexistes et des stéréotypes de sexe » (p. 237).

Avec cet ouvrage tout à fait remarquable, qui a pour point de départ une rencontre qui s'est tenue à Marseille en 2003, nous disposons d'un ensemble cohérent de recherches proposant une vision contrastée des rapports entre jeunes filles et jeunes gens. Avec les résultats de ces recherches, nous sommes loin des représentations univoques mises en circulation de

manière répétitive par certains médias. Ces dernières soulignent les formes de violences les plus insupportables des rapports entre jeunes gens et jeunes filles (meurtres de jeunes filles, viols, violences conjugales) et tendent à stigmatiser systématiquement certaines catégories de jeunes gens des quartiers défavorisés, de telle sorte que la domination masculine s'en trouve seulement renvoyée à l'altérité de traditions 'exotiques', voire barbares.

Plusieurs contributions du livre cherchent à articuler rapports de sexe, rapports de génération, rapports de classe et rapports de racisation. Alain Frickey et Jean-Luc Primon analysent avec finesse les discontinuités entre générations dans le cas d'étudiantes et d'étudiants de parents nord-africains. Isabelle Coutant montre comment les valeurs de virilité associées aux comportements délinquants peuvent servir le jeune homme après sa 'conversion', alors que la jeune femme ne pourra guère s'en prévaloir : « *L'enracinement dans le quartier semble plus invalidant pour les filles entachées localement par un passé déviant qui peut être au contraire converti en attribut de virilité par les garçons.* » (p. 129). Les coordinateurs insistent à juste titre dans leur présentation sur le fait que les rapports inégalitaires entre jeunes filles et jeunes gens, produits et perpétués par la division sexuée du travail, expriment aussi une dimension de classe. On peut

cependant regretter que cette dernière ne soit pas toujours suffisamment approfondie dans certaines des contributions.

Le tableau offert par l'ouvrage est contradictoire. Des avancées, certes hésitantes, se dessinent. La mixité à l'école, comme au travail ou dans les activités hors-travail, contribue à remettre en question la séparation des sexes et permet d'ouvrir d'autres perspectives d'autonomie. Mais les rappels à l'ordre sexué ne manquent pas. On sait que les modalités de gestion de la différence des sexes à l'école primaire peuvent renforcer les stéréotypes quand les enseignants s'appuient sur les comportements différenciés des filles et des garçons pour assurer le bon déroulement des activités scolaires. Clivages et stéréotypes tendent alors à être reconduits, mais avec des décalages par rapport aux situations antérieures, par exemple quand les femmes parviennent à bousculer, par leur simple présence, des milieux de travail antérieurement masculins. Les auteurs mettent l'accent sur les potentialités de la mixité susceptibles de générer de nouveaux agencements entre sexes — potentialités qui restent en permanence contrecarrées par la croyance en une différence de nature entre hommes et femmes. Ils montrent aussi à cet égard comment les services de gestion du personnel et les salariés du sexe masculin partagent le même préjugé naturaliste sur la division

sexuée du travail. Cette étude collective des comportements sexués de la jeunesse souligne finalement la persistance de l'arbitraire social dans les représentations. Le train-train des préjugés a la vie dure, même chez les jeunes. On peut s'étonner dans ces conditions que les auteurs renoncent au 'volontarisme des quotas'. Ce n'est certes qu'un moyen parmi d'autres, mais pourquoi s'en priver face à des inégalités qui restent si criantes ?

Roland Pfefferkorn

Sociologue
Université Marc Bloch, Strasbourg,
Cultures et sociétés en Europe
(UMR 7043 du CNRS)

Lilian Mathieu – *La condition prostituée*

(2007). Paris, Textuel « La discorde », 218 p.

C'est sur un ton mesuré, appréciable face à un problème aussi brûlant et aussi controversé, que Lilian Mathieu aborde ici l'analyse de la prostitution. Réunissant et restructurant les travaux qui ont, depuis dix ans, jalonné sa recherche, il rend compte des divers abords de ce problème avec un souci d'objectivité qui n'est pas exclusif de prises de position implicites ou explicites – car il y a toujours plus que de la sociologie chez le sociologue. Ainsi malgré sa cohérence fondamentale, le livre, en raison sans doute de sa composition étalée dans le temps, laisse transparaître, au-delà de ses thèses dominantes, la complexité problématique du sujet abordé.

Lilian Mathieu souligne que « *les débats sur la prostitution louvoient entre deux extrêmes – qui ont été qualifiés d’abolitionnisme d’une part, de réglementarisme d’autre part : pour certains elle serait une violation inacceptable du principe du caractère inaliénable du corps humain tandis que d’autres voient au contraire en elle une des modalités d’exercice de la libre disposition de son corps* ». Mais bien qu’il ne se prononce pas quand il formule les deux termes de cette alternative, il énonce cependant la première au conditionnel (« *elle serait* ») tandis qu’il énonce la seconde à l’indicatif (« *voient en elle* »), ce qui trahit indirectement sinon une préférence pour l’une, du moins une certaine réticence pour l’autre.

Ce n’est toutefois pas d’un point de vue principal – éthique ou philosophique – qu’il développe sa réflexion, mais plutôt du point de vue des effets sociaux et socio-économiques de l’une et l’autre position et en s’efforçant d’échapper à leur alternative.

Son analyse vise à donner, sous une forme condensée, un éclairage tout à la fois des données du problème et des formes d’approche théoriques et juridiques que celui-ci a connues. Elle porte essentiellement sur la période qui va de la deuxième guerre mondiale à nos jours et s’attache principalement au contexte français, mais avec des références ponctuelles comparatives à d’autres contextes nationaux. Ceux et celles qui sont

restés étrangers à ce problème, comme ceux ou celles qui y sont engagés, devraient donc trouver ici une articulation des éléments principaux du champ problématique envisagé, de ses modes d’approche et de ses enjeux, tels du moins qu’ils sont appréhendés par l’auteur.

Le titre de cette étude, *La condition prostituée*, n’est cependant pas anodin : il semble annoncer une approche neutre, purement descriptive, du phénomène posé comme un fait social. La ‘condition prostituée’ faisant écho à la ‘condition ouvrière’ l’identifie cependant d’emblée et sans autre interrogation à une dimension professionnelle, et semble en tout cas l’authentifier dans ce registre : il y a des travailleuses – et des travailleurs – du sexe (comme de la métallurgie ou de la chaussure).

Le développement du livre met en évidence les différentes formes et les différentes lectures possibles de cet état de fait. Lilian Mathieu voudrait se situer à égale distance du courant abolitionniste – qui considère la prostitution comme un esclavage – que du courant qui la banalise en l’assimilant à un métier comme un autre, voire éviter cette alternative qui ne relève pas d’une approche sociologique mais plutôt éthique et politique (reste à savoir si la sociologie en est réellement exempte). Il écrit : « *Laissant de côté la question – sans doute davantage normative que proprement sociologique – de savoir si la prostitution constitue en elle-même une violence contre*

les personnes (qui ne sont pas seulement des femmes) qui la pratiquent, il s'agira plutôt [...] de nous pencher sur les multiples formes de violence auxquelles sont exposées les femmes et les hommes prostitués et d'en évaluer les conséquences sur leur vie quotidienne. » Ce n'est donc pas la violence structurelle inhérente au rapport prostitutionnel lui-même qui intéresse l'auteur et focalise sa recherche, mais plutôt celle de ses conditions d'exercice, provoquant ce qu'il nomme à la suite de Castel une « désaffiliation » qui lui semble caractériser la condition des prostitué(e)s. Mais cette position est-elle véritablement une 'troisième voie' ? Elle prend plutôt pour acquis un fait – sa majesté le fait – celui de la prostitution, pour en analyser et en dénoncer *a posteriori* les conséquences sociales et économiques.

Une fois écartée toute interrogation portant sur la validité éthique et politique du rapport prostitutionnel, et la prostitution étant posée comme un travail puisqu'elle permet de gagner sa vie, son principal défaut consiste à être un travail professionnel clandestin qui ne bénéficie pas de la reconnaissance légale et des avantages sociaux des autres travaux professionnels : « *La prostitution, si elle est une activité lucrative assurant la survie de la personne qui l'exerce n'en est pas moins située à l'écart du travail normal et – c'est un point central – de ses protections [...]. Les prostituées*

disposent certes d'une source de revenus mais celle-ci est inavouable et ne leur permet pas de bénéficier d'une protection sociale », écrit Lilian Mathieu.

L'auteur passe en revue les différentes attitudes du pouvoir à l'égard de cette « *condition prostituée* », oscillant de l'abolitionnisme au réglementarisme. Il analyse de manière critique les aléas de l'abolitionnisme (promulgué en France par la loi Marthe Richard en 1946) qui ne réussit pas à supprimer la prostitution mais la réduit en revanche à l'état d'activité clandestine, dépourvue de statut et donc de protection légale, l'abandonnant ainsi complètement à la sauvagerie des rapports de force. Il évoque en contrepoint le réglementarisme ou néo-réglementarisme tel qu'il a été décrété aux Pays-Bas, et qui fait des prostituées – ayant pignon sur rue et même vitrine sur rue – des 'travailleuses du sexe' comme d'autres sont travailleuses du fil à coudre. Cette politique clarificatrice du réglementarisme devrait permettre le contrôle et l'élimination de la traite clandestine et de l'importation maffieuse de jeunes étrangères. Toutefois, ainsi que le souligne Lilian Mathieu avec lucidité, elle conduit plutôt à dédoubler le système prostitutionnel, l'un officiel, l'autre clandestin et lié à l'immigration, trouvant peut-être sa facilité et son attrait dans sa clandestinité même. « *Sous couvert d'une approche réaliste et pragmatique de la prostitution*

et de lutte contre la traite des êtres humains, ce sont aussi les moyens d'une répression de l'immigration clandestine qui semblent ici se mettre en place », écrit l'auteur qui attribue cette dérive à la distinction établie entre prostitution désormais libre (nationale) et prostitution forcée (immigrée).

Tout en reconnaissant les effets relativement décevants du réglementarisme, tel du moins qu'il est pratiqué aux Pays-Bas, Lilian Mathieu n'a manifestement pas de sympathie pour les 'abolitionnistes' dont la position, plutôt que d'endiguer le phénomène en fortifie la sauvagerie. Il étend sa réprobation à l'analyse du phénomène prostitutionnel en termes de 'genre', telle qu'elle a été effectuée par un courant important du mouvement féministe, avançant à l'appui de sa critique que si la prostitution est majoritairement pratiquée par des femmes, elle l'est aussi par un certain nombre d'hommes. Il néglige toutefois dans son observation un fait majeur de l'analyse féministe qu'il incrimine : c'est que si des hommes sont prostitués aux côtés des femmes – cependant majoritaires –, et aussi des enfants des deux sexes, ils le sont les uns et les autres au service de la sexualité masculine, le phénomène prostitutionnel étant de ce point de vue une manifestation ou un relais du « *phallocentrisme* » ou de la « *domination masculine* », selon les termes de Pierre Bourdieu – cité par l'auteur mais sur d'autres points – que cette domination

s'exerce à l'égard des femmes ou d'hommes mis en position féminine. On pourrait d'ailleurs fortifier cet angle d'approche en remarquant que la prostitution est développée dans les milieux homosexuels masculins, y compris au niveau international – les prostitués, adultes ou enfants, étant généralement minorisés ou féminisés par l'âge, la nationalité, la pauvreté – alors qu'elle est pratiquement absente des milieux homosexuels féminins : comparaison que l'auteur néglige d'aborder quand il récuse l'approche de la prostitution en termes de genre.

La stigmatisation de la prostitution comme relais de la domination masculine, telle qu'elle est énoncée par un courant important du féminisme, n'est pas la stigmatisation des femmes prostituées. La solidarité avec celles-ci, manifestée par les féministes dans les années 1975-76, n'est pas contredite – comme le suggère l'auteur – ou peut n'être pas contredite par la dénonciation du phénomène prostitutionnel en tant que tel : le conjoncturel se distingue du structurel, et les personnes de leur pratique. D'un point de vue féministe, on peut d'ailleurs trouver des procédures permettant de favoriser la reconnaissance, y compris sociale et économique, des prostituées sans ratifier pour autant le phénomène prostitutionnel et même en continuant à le dénoncer politiquement.

L'auteur termine son ouvrage par un chapitre consacré à un survol malheureusement trop rapide

de l'évolution de la prostitution en France – marquée par le développement des systèmes maffieux internationaux comme par l'afflux des trans ou des travestis sur le marché du sexe. Il y procède aussi à une approche plus complexe de l'évolution et de la diversité des positions des féministes à son égard. Ce dernier chapitre fait d'une certaine manière éclater la lecture plus dichotomique et plus dogmatique qui avait précédé. Lilian Mathieu rassemble et remet alors en jeu, dans un parcours trop rapide, des éléments d'analyse qui mériteraient un développement à nouveaux frais. C'est l'amorce peut-être d'une nouvelle étude qui pourrait prendre appui sur une remarque fugitive mais boulever-

sante de l'auteur : « *Une relation de soumission est d'autant plus solide et durable qu'elle est méconnue comme telle et qu'elle prend la forme du libre consentement* » – (le thème du consentement constituant, depuis La Boétie, un pivot problématique, qu'ont éclairé deux livres récents, l'un de Michaela Marzano, l'autre de Geneviève Fraisse).

On ne s'étonnera pas de constater, pour finir, que ce livre est publié dans une collection des Éditions Textuel intitulée « La discorde ». La discorde nous préserve du dogmatisme, nous assignant à la réflexion.

Françoise Collin
Philosophe